UNIVERSITÉ DE ROUEN

CHNGE ROUEN

Quoi de Neuf en Médecine Générale

2005….19 avril 2012 : 7e édition

Soins en fin de vie :

Quelques points clés pour prendre soin du patient

Sébastien Taupin

Respect des droits du malade

Dans les situations d'obstination déraisonnable ou de grandes souffrances, la loi Léonetti nous donne de nombreux outils encore trop souvent méconnus :

- ✓ La rédaction de **Directive Anticipée**
- ✓ La désignation d'une **Personne de Confiance**
- ✓ La prise de **Décision Partagée en équipe**
- ✓ La reconnaissance de la **Théorie du double effet**
- ✓ Le droit à la **Limitation des thérapeutiques actives**
- ✓ L'obligation de mettre en œuvre des soins de confort

Les Directives Anticipées

- Sur papier libre
- Nom, prénoms, date et lieu de naissance
- Souhaits relatifs aux limitations et arrêts des thérapeutiques en fin de vie
- Validité TROIS ans
- Accessibles, au domicile, dans le dossier médical

- Durée illimitée si patient inconscient
- Illettrés ou épuisés : Deux témoins attestent l'expression d'une volonté libre et éclairée.

La Personne de Confiance

- Sur papier libre
- Nom, prénoms, date et lieu de naissance du patient
- Nom, prénoms, date et lieu de naissance de la personne de confiance désignée
- Datée et Signée
- Validité illimitée
- Avis consultatif

La théorie du double effet

Article 2 de la loi Léonetti

- Le même acte a 2 effets :
  - un effet moralement bon, voulu et direct
  - un effet moralement mauvais, non voulu et indirect.

Exemple : Administration de sédatifs / fin de vie

- 1 effet soulager la douleur
- 2 effet connu mais non voulu : dépression respiratoire et décès du malade.

La loi reconnaît le double effet et impose :

1. Information du patient ou son entourage
2. Consignation de l'intention du praticien dans le dossier

LA PROCÉDURE COLLÉGIALE

Obligatoire pour sujet inconscient ou Inapte à s'exprimer : Démarche plutôt institutionnelle

- Recherche volontés antérieurement exprimées
- Directives anticipées
- Personne de confiance
- Famille et proches
- Tuteur / titulaire autorité parentale (majeur protégé ou mineur)
- Concertation en équipe pluridisciplinaire
- Avis d'un médecin extérieur non lié

Seul le médecin assumera légalement la décision prise en équipe

Petit tour d'horizon des nouveautés thérapeutiques:

I. Soins de Bouche :
II. Exit le mourir de faim & de soif
III. Trucs & astuces en antalgie

Soins de Bouche :

Exit la décoction Fungizone® bicar Givalex® et l'usage des bains de bouche <u>alcoolisés.</u>

=> vive :

- Paroex® & Daktarin
- Le Bicar à 14‰ : la révolution
- Lansoyl® et vaseline : tout en douceur, pour bouches sèches et abimées…O_2 danger
- Le Flagyl® : pour chasser les mauvaises odeurs !

Exit le mourir de faim & de soif en fin de vie :

Fiche pratique SFAP - SFGG Juin 2007

- **« Il va souffrir de la soif , Docteur…? »**
  - En fin de vie , soif = bouche sèche
  - Importance des soins de bouche / brumisation

- **« Il va souffrir de la faim ? »**
  - Anorexie ou Satiété précoce liées à la pathologie
  - Cétose => Anorexie centrale
  - Hydrate de carbone à éviter => Sévère sensation de faim

Trucs & astuces en antalgie

A / Une ou deux ampoules d'Acupan® sur un sucre

ça peut rendre service …quand ça fait mal :

Simple, **rapide**, **efficace,** n**on traumatisant** ,un peu amer peut-être…mais disponible en ville

B / Oramorph Gouttes® Sulfate de morphine à 20 mg/ml .

Une présentation simple & efficace :

4 gouttes = 5 mg

(existe en unidose : 10/30/100 mg)

Dans les situations complexes ne restez pas seul

Le territoire de santé Rouen-Elbeuf dispose de nombreuses structures référentes à votre service :

- Réseau soins palliatifs DOUSOPAL (outils en ligne mis à jour)
- HAD
- Une URSP dynamique au CHU
- E.M.S.P.
- E.M.Gériatriques
- Groupes de réflexion éthique

N’oubliez jamais de demander de l’aide au patient …..!!!!

Bibliographie

- Groupe SFAP/SFGG « soins palliatifs et gériatrie » Aide à la prise en charge Fiche pratique Juin 2007.

« Il va mourir de faim, il va mourir de soif » : Que répondre ?

www.sfap.org/pdf/III-G7d-pdf.pdf

- Organigramme sur la loi Leonetti : http://www.sfap.org/pdf/Organigramme%20Loi%20Leonetti%202011.pdf
- DOUSOPAL : http://www.dousopal.fr/ (outils et recommandations)